RELEVE DE DECISIONS ET D'INFORMATIONS N°320

Résultats des votes intervenus lors de l'assemblée générale des 02 et 03 mars 2024

Le secrétariat général

Diffusion : représentants régionaux des clubs et représentants des licencié·e·s individuel·le·s, ligues régionales, conseil exécutif, chargé·e·s de mission, membres d'honneur, professionnel·le·s

Votes du samedi 02 mars 2024

1/ La proposition d'élection de Sylvain Benaïn en tant que président de séance est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 100 votants – 542 voix totales, 462 voix exprimées

Pour : 322 (69.7%) / Contre : 140 (30.3%) / Abstentions : 80

La proposition est adoptée à la majorité.

2/ La résolution pour organiser les votes à bulletin secret est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 101 votants – 547 voix totales, 519 voix exprimées

Pour : 346 (66.7%) / Contre : 173 (33.3%) / Abstentions : 28

La proposition est adoptée à la majorité.

3/ L'adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 18 novembre 2023 est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 101 votants – 547 voix totales, 424 voix exprimées

Pour : 410 (96.7%) / Contre : 14 (3.3%) / Abstentions : 107 / Non-votants : 16

La proposition est adoptée à la majorité.

4/ La validation du maintien du tarif de la licence estivale, des cotisations annuelles et des titres de participation pour la saison 2024/2025 est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 101 votants – 547 voix totales, 512 voix exprimées

Pour : 504 (98.4%) / Contre : 8 (1.6%) / Abstentions : 3 / Non-votants : 32

La proposition est adoptée à la majorité.

RELEVE DE DECISIONS ET D'INFORMATIONS N°320

Résultats des votes intervenus lors de l'assemblée générale des 02 et 03 mars 2024

5/ La proposition d'une augmentation de la part fédérale de la licence (3€ ou 5 €) pour la saison 2024/2025 est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 101 votants – 547 voix totales, 535 voix exprimées

Pour : 418 (78.1%) / Contre : 117 (21.9%) / Abstentions : 12

La proposition est adoptée à la majorité.

6/ Le choix du montant de l'augmentation de la part fédérale de la licence pour la saison 2024/2025 est soumis au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 101 votants – 547 voix totales, 525 voix exprimées, 22 abstentions

3€ : 298 voix	56.76%
5€ : 227 voix	43.24%

7/ L'approbation du budget prévisionnel 2024 est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 101 votants – 547 voix totales, 513 voix exprimées

Pour : 408 (79.5%) / Contre : 105 (20.5%) / Abstentions : 34

La proposition est adoptée à la majorité.

8/ Le retrait des licenciés individuels des membres de la FFBaD est soumis au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 101 votants – 547 voix totales, 514 voix exprimées

Adoption à la majorité qualifiée des 2/3 des voix exprimées (66.67%)

Pour : 310 (60.3%) / Contre : 204 (39.7%) / Abstentions : 28
Non-votants : 5

La proposition est rejetée.

9/ L'inversion du calendrier électoral dans les organismes déconcentrés est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 101 votants – 547 voix totales, 514 voix exprimées

Pour : 298 (58%) / Contre : 216 (42%) / Abstentions : 23 / Non-votants : 10

Adoption à la majorité absolue des voix exprimées (50%)

La proposition est adoptée à la majorité.

RELEVE DE DECISIONS ET D'INFORMATIONS N°320

Résultats des votes intervenus lors de l'assemblée générale des 02 et 03 mars 2024

10/ La validation des modalités d'actions en cas de dysfonctionnements constatés des organismes déconcentrés est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 100 votants – 542 voix totales, 526 voix exprimées

Pour : 416 (79.1%) / Contre : 110 (20.9%) / Abstentions : 11
Non-votants : 5

Adoption à la majorité qualifiée des 2/3 des voix exprimées (66.7%)

La proposition est adoptée à la majorité.

11/ La composition de l'assemblée générale des comités est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 100 votants – 542 voix totales, 491 voix exprimées

Pour : 164 (33.4%) / Contre : 327 (66.6%) / Abstentions : 51

Adoption à la majorité absolue des voix exprimées (50%)

La proposition est rejetée.

12/ La validation des modalités de désignation à la présidence de séance des assemblées générales fédérales est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 100 votants – 542 voix totales, 498 voix exprimées

Pour : 312 (62.7%) / Contre : 186 (37.3%) / Abstentions : 26
Non-votants : 18

Adoption à la majorité qualifiée des 2/3 des voix exprimées (66.7%)

La proposition est rejetée.

13/ La validation des modalités de scrutin pour les élections fédérales (hors dispositions légales) est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 100 votants – 542 voix totales, 533 voix exprimées

Pour : 397 (74.5%) / Contre : 136 (25.5%) / Abstentions : 9

Adoption à la majorité absolue des voix exprimées (50%)

La proposition est adoptée à la majorité.

RELEVE DE DECISIONS ET D'INFORMATIONS N°320

Résultats des votes intervenus lors de l'assemblée générale des 02 et 03 mars 2024

14/ La limitation des mandats des membres du conseil exécutif (hors présidence – Limitation à 3 mandats de plein exercice par poste VP, TG, SG et limitation à 4 mandats de plein exercice au sein du comité exécutif) est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 100 votants – 542 voix totales, 535 voix exprimées

Pour : 291 (54.4%) / Contre : 244 (45.6%) / Abstentions : 7

Adoption à la majorité qualifiée des 2/3 des voix exprimées (66.7%)

La proposition est rejetée.

14 bis/ La limitation des mandats des membres du conseil exécutif à 3 mandats consécutifs de plein exercice tous postes confondus (hors présidence) est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 100 votants – 542 voix totales, 533 voix exprimées

Pour : 316 (59.3%) / Contre : 217 (40.7%) / Abstentions : 9

Adoption à la majorité qualifiée des 2/3 des voix exprimées (66.7%)

La proposition est rejetée.

15/ Le non-cumul de mandats entre les différents échelons fédéraux est soumis au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 100 votants – 542 voix totales, 522 voix exprimées

Pour : 330 (63.2%) / Contre : 192 (36.8%) / Abstentions : 9
Non-votants : 11

Adoption à la majorité qualifiée des 2/3 des voix exprimées (66.7%)

La proposition est rejetée.

16/ La réécriture de l'objet social est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 100 votants – 542 voix totales, 517 voix exprimées

Pour : 303 (58.6%) / Contre : 214 (41.4%) / Abstentions : 25

Adoption la majorité qualifiée des 2/3 des voix exprimées (66.7%)

La proposition est rejetée.

RELEVE DE DECISIONS ET D'INFORMATIONS N°320

Résultats des votes intervenus lors de l'assemblée générale des 02 et 03 mars 2024

16 bis/ La validation des articles 1.1.2, 1.1.3, 1.1.5 et 1.1.6 des statuts, ainsi que le dernier alinéa de l'article 1.1.4 des statuts est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 100 votants – 542 voix totales, 501 voix exprimées

Pour : 377 (75.2%) / Contre : 124 (24.8%) / Abstentions : 35
Non-votants : 6

Adoption à la majorité qualifiée des 2/3 des voix exprimées (66.7%)

La proposition est adoptée à la majorité.

17/ Les dispositions relatives à l'instance de contrôle sont soumises au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 100 votants – 542 voix totales, 535 voix exprimées

Pour : 336 (62.8%) / Contre : 199 (37.2%) / Abstentions : 0 / Non-votants : 7

Adoption à la majorité qualifiée des 2/3 des voix exprimées (66.7%)

La proposition est rejetée.

17 bis/ Les dispositions relatives à l'instance de contrôle sont soumises au vote de l'assemblée générale.

Les postes de vice-présidents, trésoriers généraux adjoints et secrétaires généraux adjoints sont inclus parmi les personnes éligibles dans les collèges des élus de club et des anciens élus de la FFBaD.

Un 5ème collège d'anciens élus des organismes déconcentrés est créé.

Résultat du vote : 100 votants – 542 voix totales, 513 voix exprimées

Pour : 319 (62.2%) / Contre : 194 (37.8%) / Abstentions : 17
Non-votants : 12

Adoption à la majorité qualifiée des 2/3 des voix exprimées (66.7%)

La proposition est rejetée.

17 ter/ Les dispositions relatives à l'instance de contrôle sont soumises au vote de l'assemblée générale.

Les postes de vice-présidents, trésoriers généraux adjoints et secrétaires généraux adjoints sont inclus parmi les personnes éligibles dans les collèges des élus de clubs et des anciens élus de la FFBaD.

Un collège d'anciens élus des organismes déconcentrés est créé.

Le collège des salariés est supprimé.

Résultat du vote : 100 votants – 542 voix totales, 520 voix exprimées

Pour : 387 (74.4%) / Contre : 133 (25.6%) / Abstentions : 22

Adoption à la majorité qualifiée des 2/3 des voix exprimées (66.7%)

La proposition est adoptée à la majorité.

18/ La validation des modalités d'intégration des éléments de la loi du 02 mars 2022 et ses conséquences pratiques est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 100 votants – 542 voix totales, 517 voix exprimées

Pour : 487 (94.2%) / Contre : 30 (5.8%) / Abstentions : 25

Adoption à la majorité qualifiée des 2/3 des voix exprimées (66.7%)

La proposition est adoptée à la majorité.

19/ L'adoption des autres modifications statutaires est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 100 votants – 542 voix totales, 533 voix exprimées

Pour : 495 (92.9%) / Contre : 38 (7.1%) / Abstentions : 9

Adoption à la majorité qualifiée des 2/3 des voix exprimées (66.7%)

La proposition est adoptée à la majorité.

20/ L'adoption des autres modifications règlementaires est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 100 votants – 542 voix totales, 521 voix exprimées

Pour : 521 (100%) / Contre : 0 / Abstentions : 19 / Non-votants : 2

Adoption à la majorité absolue des voix exprimées pour être adoptée (50%)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Date : 05 mars 2024